

COSME Ernest Jean François Robert

Né le 27 mai 1883 à Agen (*Lot-et-Garonne*), au 2, place Saint-Georges, et décédé le 19 novembre 1956 à Paris (*XIV^e Arr.*).

- Fils de **Léon COSME**, né le 14 novembre 1852 à Bordeaux (*Gironde*), professeur agrégé de lettres aux lycées d'Agen (1878), de Bordeaux (1883) et d'Angoulême (1903), et de **Mary Alice GIFFORD**, née vers 1845, sans profession, son épouse (*Registre des actes de naissance de la ville d'Agen, Année 1883, f° 44, acte n° 171*). En 1924, époux domiciliés à Bordeaux, au 45, rue Ausone.

- Petit-fils de **Marie COSME**, née vers 1832 à Bordeaux (*Cf. Registre des actes de naissance de la ville de Bordeaux, Année 1883, 2^e section, suppl. f° 16, acte n° 1.518 – 243*).

- Frère de **Robert Thomas Charles Henri COSME**, né le 3 avril 1885 à Bordeaux et décédé le 12 juillet 1952 à Paris (*VII^e Arr.*), ambassadeur de France.

Élève au lycée de Bordeaux (1891~1901) (*Association des anciens élèves du lycée de Bordeaux : « Livre d'or du lycée (Bordeaux, Longchamps, Talence). Guerre 1914~1918. », Imp. Gounouilhou, Éd. Henri Laurens, Bordeaux, 1921, 523 p.*).

Par décision ministérielle du 12 septembre 1901 (*J.O. 13 sept. 1901, p. 5.902*), admis à l'École navale le 30 septembre 1901 à la suite du concours ouvert au titre de la même année, étant classé 8^e sur 82 élèves.

Classe 1903, n° 2.828 au recrutement de Bordeaux.

Par décision ministérielle du 6 août 1903 (*J.O. 7 août 1903, p. 5.100*), nommé au grade d'aspirant de 2^e classe à compter du 1^{er} octobre 1903, étant classé 73^e sur 82 élèves. Embarque le 5 octobre 1903, à Brest, sur le bâtiment-école d'application **Duguay-Trouin**.

Par décision ministérielle du 6 août 1904 (*J.O. 9 août 1904, p. 4.999*), promu au grade d'aspirant de 1^{re} classe à compter du 5 octobre 1904, étant classé 62^e sur 82. Affecté au port de Rochefort (*J.O. 12 août 1904, p. 5.080*).

Destiné à l'Escadre de l'Extrême-Orient (*J.O. 10 août 1904, p. 5.032*).

Par décret du 28 septembre 1906 (*J.O. 30 sept. 1906, p. 6.640*), promu au grade d'enseigne de vaisseau de 2^e classe à compter du 5 octobre 1906.

En Mars 1907, désigné pour embarquer sur le croiseur **Galilée**, dans l'Escadre de la Méditerranée (*J.O. 30 mars 1907, p. 2.533*). Rejoint son bâtiment à Toulon.

Par décision ministérielle du 27 août 1907 (*J.O. 1^{er} sept. 1907, p. 6.260*), avec les enseignes de vaisseau **Charles Adolphe BALANDE** et **Paul Joanny Marie de BERNARD de TEYSSIER**,

inscrit d'office au tableau de concours pour le grade de chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur dans les termes suivants :

« *Se sont distingués et ont été blessés au cours des opérations qui ont précédé l'occupation de Casablanca.* »

Par décret du 31 août 1907 (*J.O. 1^{er} sept. 1907, p. 6.261*), nommé au grade de chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur dans les termes suivants :



Cosme (Ernest-Jean François-Robert), enseigne de vaisseau : a été blessé au cours des opérations qui ont précédé l'occupation de Casablanca.

En Septembre 1908, désigné pour suivre à Toulon, à partir du 1^{er} octobre 1908, les cours de l'École des torpilles (*J.O. 13 sept. 1908, p. 6.375*). Alors embarqué sur le croiseur cuirassé **Desaix**.

Par décision ministérielle du 4 août 1909 (*J.O. 6 août 1909, p. 8.544*), lui est conférée la spécialité d'officier torpilleur.

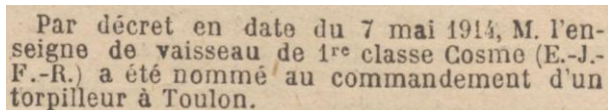
En Septembre 1909, désigné pour embarquer en complément d'effectif comme officier torpilleur sur le cuirassé **Carnot**, dans la 2^e Escadre, à Toulon (*J.O. 29 sept. 1909, p. 9.815*).

En Avril 1910, désigné au choix pour embarquer sur le sous-marin **Prairial**, à Cherbourg, à compter du 4 mai 1910 (*J.O. 20 avr. 1910, p. 3.659 – Liste de destinations*).

Par ... du ... 1910 (...), promu au grade d'enseigne de vaisseau de 1^{re} classe à compter du 3 juin 1910.

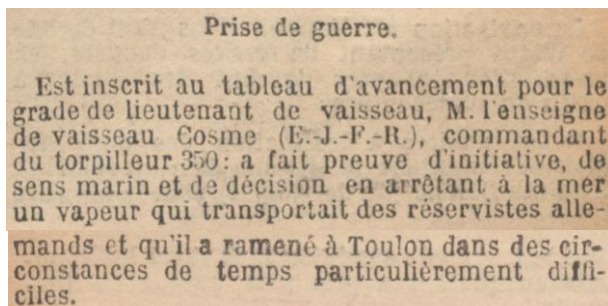
En Décembre 1911, destiné au croiseur cuirassé **Waldeck-Rousseau**, à Toulon (*J.O. 21 déc. 1911, p. 11.286 – Liste de destinations*).

Par décret du 7 mai 1914 (*J.O. 10 mai 1914, p. 4.194*), nommé au commandement du **Torpilleur 360**, à Toulon.



Par décret en date du 7 mai 1914, M. l'enseigne de vaisseau de 1^{re} classe Cosme (E.-J.-F.-R.) a été nommé au commandement d'un torpilleur à Toulon.

Par un arrêté du Ministre de la Marine en date du 12 décembre 1914 (*J.O. 13 déc. 1914, p. 9.145*), inscrit au tableau d'avancement pour le grade de lieutenant de vaisseau dans les termes suivants :



Prise de guerre.

Est inscrit au tableau d'avancement pour le grade de lieutenant de vaisseau, M. l'enseigne de vaisseau Cosme (E.-J.-F.-R.), commandant du torpilleur 360 : a fait preuve d'initiative, de sens marin et de décision en arrêtant à la mer un vapeur qui transportait des réservistes allemands et qu'il a ramené à Toulon dans des circonstances de temps particulièrement difficiles.

[Prise, le 10 octobre 1914, par 42° 24' N. et 34° 50' E., du paquebot espagnol **Federico**, du port de Barcelone, propriété d'un sieur **Ricardo RAMOS**. Prise déclarée « *bonne et valable* » par une décision du Conseil des prises rendue les 15~16 mars 1915 (*J.O. 10 mai 1915, p. 2.995*) et confirmée en appel par un décret du Président de la République en date du 18 juillet 1916 (*J.O. 18 juill. 1916, p. 7.505*).]

Par décret du 30 décembre 1914 (*J.O. 1^{er} janv. 1915, p. 13 ; erratum J.O. 7 janv. 1915, p. 113*), promu au grade de lieutenant de vaisseau (3^e tour ; au choix).

A la date du 1^{er} avril 1915, exerce le commandement du **Torpilleur 310**.

Après la campagne des Dardanelles, cité le 18 mai 1915 à l'ordre de la Division dans les termes suivants :

« *A participé avec habileté aux opérations de débarquement à Koum-Kaleh sous le feu de l'ennemi. A commandé avec énergie et sang-froid son torpilleur, dans diverses circonstances où ses missions l'ont exposé au feu très actif des batteries ennemies.* » – Signé : Amiral **GUÉPRATTE**. (*Livre d'or du lycée (Bordeaux, Longchamps, Talence). Guerre 1914~1918, précité*).

Directeur des mouvements du port de Salonique.

A partir du 31 mars 1918, exerce le commandement de la canonnière **Courageuse**, alors affectée à la *Division de la Mer Égée*. Commandement pris à Milo.

En Novembre 1919, affecté à la *Commission navale de contrôle en Allemagne* (*J.O. 19 nov. 1919, p. 13.050 – Liste de destinations*).

Par arrêté du Ministre de la Marine en date du 7 novembre 1920 (*J.O. 9 nov. 1920, p. 17.939 et 17.940*), inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur pour le grade d'officier dans les termes suivants :

« **Cosme (Ernest-Jean-François-Robert)**, lieutenant de vaisseau. Excellent commandant de torpilleur, ayant pris une bonne part aux opérations des Dardanelles. A fourni un bel effort comme directeur des mouvements du port de Salonique ; comme commandant de la **Courageuse**, a justifié sa brillante réputation. Trois citations. »

Au 1^{er} janvier 1921, embarqué sur le croiseur cuirassé **Edgar-Quinet** en qualité d'aide de camp du contre-amiral **Charles Henri DUMESNIL**, commandant la *Division du Levant* de l'*Escadre de la Méditerranée*.

Par décision du Ministre de la Marine en date du 7 novembre 1921 (*J.O. 11 nov. 1921, p. 12.538*), admis à suivre les cours de l'*École de guerre navale*. Y entre le 1^{er} décembre 1921 (*J.O. 18 nov. 1921, p. 12.739*).

Par décret du 10 janvier 1922 (*J.O. 12 janv. 1922, p. 612*), promu au grade de capitaine de corvette (2^e tour ; au choix).

Par décision du Ministre de la Marine en date du 19 décembre 1922 (*J.O. 21 déc. 1922, p. 12.154*), lui est conféré le brevet d'état-major.

En 1924, sous-chef d'état-major de la 3^e *Division de ligne* de l'*Escadre de la Méditerranée* à bord du cuirassé d'escadre **Paris**.

Par décret du 7 mars 1925 (*J.O. 9 mars 1925, p. 2.442*), promu au grade de capitaine de frégate.

Affecté le 1^{er} avril 1925 en qualité de commandant à l'*École à terre des officiers torpilleurs et des radiotélégraphistes*, à Toulon (*J.O. 2 avr. 1925, p. 3.370 – Liste de destinations*).

En 1927, exerçait le commandement de la 3^e *Escadrille de sous-marins*, à Toulon. A ce titre, par décision du Ministre de la Marine en date du 5 décembre 1927 (*J.O. 7 déc. 1927, p. 12341*), objet d'un témoignage officiel de satisfaction à la suite du Concours d'honneur des sous-marin de l'année 1927.

En Octobre 1928, destiné à l'*État-major de la 2^e Région maritime*, à Brest (*J.O. 11 oct. 1928, p. 11.062 – Liste de destinations*).

En 1932, affecté à l'*Inspection générale des fabrications de guerre à la mobilisation*, à Paris.

En 1934, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite à titre d'ancienneté de service et rayé des contrôles de l'activité à la date du 1^{er} mars 1934.

Daniel LAHEYNE
9 juin 2017

Annexe

- Association des anciens élèves du lycée de Bordeaux : « Livre d'or du lycée (Bordeaux, Longchamps, Talence). Guerre 1914~1918. », Imp. Gounouilhou, Éd. Henri Laurens, Bordeaux, 1921, 523 p.

COSME JEAN-ERNEST-FRANÇOIS-ROBERT (1891-1901), frère du suivant et fils d'un professeur honoraire au Lycée, officier de marine. Chevalier de la Légion d'honneur, officier du Nicham-Iftikhar, chevalier de l'Épée de Suède.

Blessé le 7 août 1907, à Casablanca (Maroc). (Médaille du Maroc. Médaille du Mérite militaire chérifien.)

Enseigne de vaisseau au 4 avril 1914; promu lieutenant de vaisseau le 13 décembre 1914.

CITATIONS

I. A l'ordre de l'armée (Journal officiel du 13 décembre 1914) :

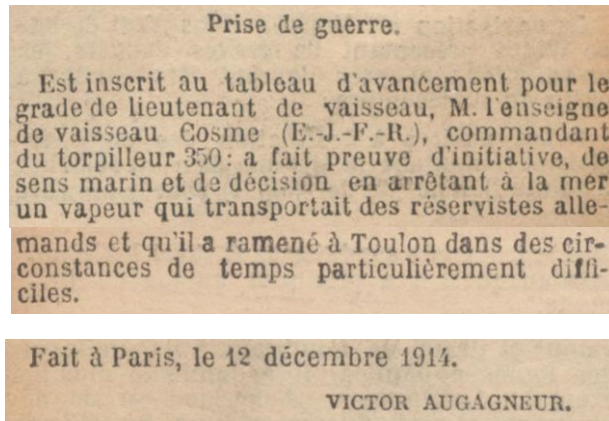
L'enseigne de vaisseau COSME Robert, commandant du torpilleur 360 :
« Prise de guerre. A fait preuve d'initiative, de sens marin et de décision en arrêtant à la mer un vapeur qui transportait des réservistes allemands et qu'il a ramené à Toulon dans des circonstances de temps particulièrement difficiles. »

II. A l'ordre de la division, du 18 mai 1915 (campagne des Dardanelles) :

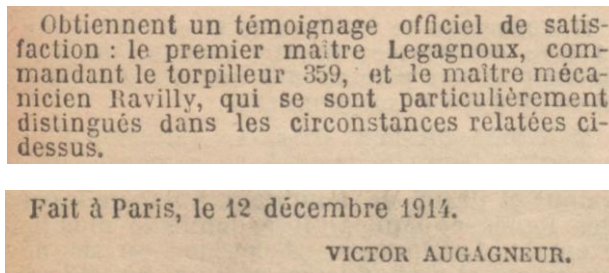
Le lieutenant de vaisseau COSME Robert, commandant du torpilleur 310 :

« A participé avec habileté aux opérations de débarquement à Koum-Kaleh sous le feu de l'ennemi. A commandé avec énergie et sang-froid son torpilleur, dans diverses circonstances où ses missions l'ont exposé au feu très actif des batteries ennemies. » — Signé : Amiral GUÉPRATTE.

- *Journal officiel* du 13 décembre 1914, p. 9.145.



- *Journal officiel* du 13 décembre 1914, p. 9.146.



[Prise, le 10 octobre 1914, par 42° 24' N. et 34,5' E., du paquebot espagnol **Federico**, du port de Barcelone, propriété d'un sieur **Ricardo RAMOS**. Prise déclarée « *bonne et valable* » par une décision du Conseil des prises rendue les 15-16 mars 1915 (*J.O. 10 mai 1915, p. 2.995*) et confirmée en appel par un décret du Président de la République en date du 18 juillet 1916 (*J.O. 18 juill. 1916, p. 7.505*).]